

Règlement Intérieur de l'Auto-École ESR Neuilly-Plaisance

Préambule

Bienvenue dans notre communauté d'apprentis conducteurs ! Ce règlement intérieur établit les règles nécessaires pour garantir un environnement respectueux, sécurisé et agréable pour tous. En vous inscrivant, vous acceptez ces règles, qui s'appliqueront tout au long de votre parcours.

Article 1 : Horaires et ponctualité

1. Respect des horaires :
 - Les horaires des leçons de code et de conduite sont convenus lors de l'inscription.
 - Toute absence ou retard non signalé 48 heures ouvrables à l'avance entraînera la facturation de la séance.
2. Sanction en cas de retard :
 - Toute leçon commencera et terminera à l'heure prévue, sans prolongation en cas de retard de l'élève.

Article 2 : Comportement et respect mutuel

1. Conduite exemplaire :
 - Respectez vos moniteurs, camarades et le personnel. Aucun comportement discriminatoire, insultant ou violent ne sera toléré.
2. Matériel et locaux :
 - Prenez soin des locaux, des équipements et des véhicules. Toute dégradation volontaire entraînera des sanctions.
 - Les appareils sonores, y compris téléphones portables, doivent être éteints ou en mode silencieux pendant les cours.
3. Hygiène et tenue vestimentaire :
 - Une tenue adaptée est obligatoire : chaussures plates pour les cours pratiques, pas de talons hauts ou tongs.
 - Pour les formations deux-roues, l'équipement homologué est requis : casque, gants, blouson et chaussures couvrant les chevilles.

Article 3 : Formation théorique (Code de la route)

1. Boîtiers de réponse :
 - Un boîtier est fourni pour chaque séance de code et doit être rendu à la fin de la session.
2. Respect des consignes :
 - Silence pendant les cours pour garantir la concentration.
 - L'utilisation du téléphone ou d'autres appareils est strictement interdite.

Article 4 : Formation pratique (Conduite)

1. Présence obligatoire du livret d'apprentissage :
 - Chaque élève doit apporter son livret à chaque séance. En cas d'oubli, la leçon sera annulée et facturée.
2. Installation et objectifs :
 - Chaque leçon débute par une installation au poste de conduite, une explication des objectifs, suivie de la conduite effective et d'un bilan final.
3. Annulation ou report :
 - Toute leçon annulée sans préavis de 48 heures ouvrables sera facturée, sauf cas de force majeure dûment justifiée.
 - Les annulations doivent être faites pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

Article 5 : Sécurité et discipline

1. Interdictions :
 - Fumer, vapoter ou consommer de l'alcool, des drogues ou tout produit altérant les capacités de conduite dans les locaux ou les véhicules est strictement interdit.
 - Il est interdit d'apporter des animaux ou de la nourriture dans les locaux ou les véhicules.
2. Consignes d'incendie et d'urgence :
 - Les consignes de sécurité (plan des extincteurs, issues de secours) sont affichées dans l'établissement. Tout incident ou accident doit être immédiatement signalé au responsable.

Article 6 : Paiements et réservations

1. Modalités :
 - Les paiements doivent être effectués avant la réservation des leçons.
2. Priorité :
 - Les élèves convoqués à un examen pratique ont la priorité pour les réservations.

Article 7 : Accès aux examens

1. Conditions d'accès :
 - Programme de formation terminé,
 - Avis favorable du moniteur,
 - Compte soldé.
2. En cas d'échec :
 - Des heures supplémentaires seront proposées, selon les besoins identifiés après l'examen.

Article 8 : Données personnelles

1. Protection des informations :
 - Les données des élèves sont strictement confidentielles et utilisées uniquement pour la gestion de la formation.
 - Conformément au RGPD, chaque élève peut demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données.

Article 9 : Sanctions

1. Manquements au règlement :
 - Avertissement oral ou écrit,
 - Suspension provisoire,
 - Exclusion définitive.
2. Motifs graves :
 - Non-paiement, comportement inapproprié, ou atteinte à la sécurité des autres.

Conclusion

Vous êtes le héros de votre aventure de conduite. Respectez ces règles pour progresser efficacement et atteindre votre objectif : le permis de conduire ! 🚗✨

En cas de doute, contactez-nous pour toute clarification. Bonne route !